

Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec

Des découvertes majeures : Le chantier archéologique Cartier-Roberval

Richard Fiset, Gilles Samson et Nicolas Giroux

Tant d'histoires à raconter!
Numéro 91, automne 2007

URI : id.erudit.org/iderudit/6926ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN 0829-7983 (imprimé)
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fiset, R., Samson, G. & Giroux, N. (2007). Des découvertes majeures :
Le chantier archéologique Cartier-Roberval. *Cap-aux-Diamants*, (91),
10–13.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.,
2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

■
Vue du site archéologique
Cartier-Roberval.
(Commission de la capitale
nationale du Québec).



DES DÉCOUVERTES MAJEURES

LE CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL

PAR RICHARD FISET, GILLES SAMSON, NICOLAS GIROUX

LA NAISSANCE DU PROJET

En 2005, la Commission de la capitale nationale du Québec a procédé à un inventaire archéologique préalable à la construction d'un belvédère relié à la promenade Samuel-De Champlain – le cadeau du Québec à sa capitale pour son 400^e anniversaire. C'est alors que les premiers artefacts associés aux vestiges des établissements de Cartier et de Roberval ont été repérés.

L'inventaire archéologique mené en 2006 a permis l'identification de près de 300 objets anciens divers. Parmi les découvertes qui ont donné la possibilité de confirmer que ce site est bien celui d'un établissement européen du XVI^e siècle, on note la présence de fragments de faïence italienne et de creusets utilisés pour des tests métallurgiques, l'identification de tessons de poterie iroquoienne ainsi que les résultats probants de deux séries de datation au carbone 14.

La nature et l'âge de ces pièces, ainsi que la position stratigraphique dans laquelle elles ont été trouvées, ont convaincu le gouvernement du Québec d'investir 7,7 millions de dollars dans un programme de fouilles archéologiques et de mise en valeur du site des forts érigés par Jacques Cartier et Jean-François de La Rocque de Roberval, entre 1541 et 1543. À terme, le chantier archéologique Cartier-Roberval enrichira de manière exceptionnelle notre connaissance de cette période, la toute première de l'histoire du Québec, du Canada et de l'Amérique.

UNE PREMIÈRE SAISON DE FOUILLES

Le coup d'envoi du chantier de fouilles a été donné le 14 mai 2007. Depuis, une équipe de dix-huit personnes s'affaire quotidiennement à mettre au jour, à analyser et à comprendre les vestiges que les colonisateurs français ont laissés derrière eux il y a près de cinq siècles. À ceux-ci se joignent des chercheurs de divers horizons scientifiques.

L'objectif général de la présente campagne est de comprendre l'organisation spatiale du lieu. On cherche à identifier la répartition des bâtiments, les limites du fort et tout particulièrement les éléments qui nous en apprendront sur le quotidien des colonisateurs.

DES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES UN ÎLOT DE BÂTIMENTS QUI APPARTIENNENT À LA CLASSE DIRIGEANTE

L'occupation du site s'étale maintenant sur au moins 58 mètres, du sud au nord, sans que nous ayons atteint les limites du fort. Par contre, nous entrevoyons maintenant la probabilité qu'un quatrième bâtiment, voire un cinquième, apparaissent à cet emplacement, ce qui tend à démontrer que nous nous trouvons devant un très grand établissement.

Alors que les matériaux recueillis pour la construction de bâtiments au XVI^e siècle se limitaient à de la terre argileuse et du bois, nous

avons maintenant trouvé plusieurs éléments structuraux en pierre associés aux fondations de certains édifices. En plus de cette nouveauté, nous avons la certitude croissante que nous sommes en présence d'au moins trois bâtiments qui forment un îlot, c'est-à-dire un groupe de bâtiments resserrés, qui pourrait correspondre au modèle du fort Caroline en Floride, construit en 1564.

D'autre part, les artefacts découverts semblent définir un cadre social économiquement riche, comme le laisse croire la découverte de diverses faïences, dont une qui pourrait être d'origine italienne, les verres fins, les vitraux, etc. Cette répartition pourrait être le signe d'un îlot de bâtiments associés à la classe dirigeante installée dans le fort.

C'est ainsi qu'on trouve, près de la falaise qui longe le fleuve, la fondation d'un mur d'une hauteur d'à peine deux assises de pierres, fait de blocs et de petits éclats et liés avec une argile jaunâtre. La plus grande partie de l'édifice (édifice 1), dont la partie supérieure a fort probablement été construite en bois, semble avoir disparu dans la falaise. Le second bâtiment (édifice 2) est situé dans une zone identifiée l'an dernier comme une aire d'occupation avec d'importantes traces d'incendies. Les huit opérations ouvertes en 2006 et 2007 dans ce secteur ont permis de trouver plusieurs pièces de bois calcinées dont la position suggère une orientation du bâtiment semblable à l'axe du premier. Tous les éléments en présence confirment que l'édifice aurait été construit en bois et en terre. En outre, tout ce secteur continue à livrer une abondante collecte d'artefacts.

Les découvertes démontrent de plus en plus que le bâtiment mis au jour sur la pointe constitue un emplacement important du site. Tous les éléments découverts, artefacts, pièces de bois



Fragment de faïence italienne du milieu du XVI^e siècle. (Commission de la capitale nationale du Québec).

calcinées, trous de poteaux et, surtout, l'épaisse couche incendiée nous laissent l'impression d'un édifice imposant. Peut-être s'agit-il du lieu occupé par la tour qui avait de « quarante à cinquante pieds de long » dans laquelle se trouvait « diverses chambres, une salle, une cuisine, des chambres d'offices, des celliers haut et bas ». C'est là que sont retrouvés les plus nombreux objets qui témoignent de différentes activités.

Aussi, les creusets nous indiquent qu'on y mena probablement des expériences minéralogiques (étroitement surveillées...), tandis que d'autres artefacts sont des témoins de l'activité de tous les jours tels que la préparation des aliments (fragment de marmite en fonte et autres), le service de table et la consommation des aliments (plats, plateaux, bols, coupes, etc.), l'apparat (bijoux, etc.) et la couture (dé à coudre). On note aussi la présence d'objets possiblement liés à la finance (des clefs, peut-être celles d'un coffret), aux jeux (pièce de jeu, possiblement de dames), et peut-être même les signes d'une activité reli-



Trois opérations dans lesquelles apparaît le mur de dix mètres. (Commission de la capitale nationale du Québec).



■ Possible pièce de jeu de dames. (Commission de la capitale nationale du Québec).

gieuse (fragments de verre possiblement associé aux tazzas). Et que penser de la hache trouvée l'an dernier? Beaucoup de questions restent sans réponse.

En cherchant la limite nord du bâtiment précédent, la fondation d'un autre édifice est apparue. Cette découverte inattendue à cet endroit consiste en un ouvrage de pierre bien particulier.

UN MUR DE DIX MÈTRES

En réalité, la structure mise au jour est un mur qui s'étend jusqu'à maintenant sur plus de dix mètres de longueur selon un axe nord-sud, le long de la falaise du côté de la rivière du Cap Rouge. Sa largeur est de 0,30 m sur une profondeur résiduelle de 0,60 m; sa composition apparaît être un assemblage pêle-mêle de terreau local et de pierres de grès de moins de 30 centimètres. Au sein de l'appareil, se trouvent, à intervalle plus ou moins régulier, des cavités ou espaces libres de pierres ayant environ 0,20 m de diamètre.

■ Massif de pierres qui aurait pu accueillir une plate-forme à canon. (Commission de la capitale nationale du Québec).



Selon notre interprétation, ces cavités seraient l'empreinte de pieux verticaux ou potelets ayant servi à la constitution du mur; ils seraient disparus par enlèvement ou par décomposition en place. Selon l'analyse socio-topographique du lieu, ce mur serait la limite d'un édifice (édifice 3) résidentiel ayant un axe longitudinal parallèle à la rivière du Cap Rouge.

Le mode de construction utilisé pour réaliser le mur de dix mètres ressemble fortement à un procédé de calage et de compactage de pierres et de terre tout autour de pieux pour les maintenir en place au fond d'une tranchée d'environ 0,60 m. Cette façon de faire peut être comparée à la technique très ancienne de pieux en terre. Celle-ci était utilisée en Nouvelle-France au XVII^e siècle et même en Louisiane au début du XVIII^e siècle. L'établissement de fort Mobile (1702-1711), en Louisiane, a donné lieu à deux modes principaux de construction soit des « pieux en terre » dans une tranchée et des « poteaux sur sole », mais dans les deux cas couverts de bousillage (argile avec paille ou mousse espagnole) dont la provenance était aux alentours des habitations.

Au cap Rouge, de par l'abondance et la diversité des matériaux disponibles, l'habitat aurait pu être tout en bois, en pierre ou en terre. Vraisemblablement, les responsables de la colonie et leurs concepteurs (charpentiers, maçons et autres) ont dû faire un choix. Quels ont été les facteurs influençant ce choix? La proximité des matériaux, le temps selon chaque technique, le confort des dirigeants, l'origine et la tradition technologique des charpentiers et maçons, les besoins des divers segments sociaux (femmes, prisonniers, marins, nobles, Roberval, Cartier, etc.) ont sans doute été des éléments qui ont pesé dans la balance.

La fonction de l'édifice 3, qui est suggéré par ce long mur de dix mètres, est pour l'instant ambiguë. Nous croyons qu'il peut s'agir d'un corps de logis qui pourrait abriter un certain nombre de gentilshommes, des nobles proches de Roberval. Cette interprétation est fondée sur l'analyse de la socio-topographie du site et de la culture matérielle. En effet, nous sommes dans un secteur névralgique sur le plan défensif en raison de sa hauteur, sa proximité de la falaise; ce sont des facteurs stratégiques pour observer l'ennemi, contrôler ses mouvements en contrebas, l'attaquer et l'empêcher d'accéder au point culminant de la falaise.

En ce qui a trait aux deux autres aires construites, les découvertes sont encore trop ténues pour porter un jugement, mais les artefacts et les vestiges de bois calcinés sont des indices assez forts pour penser que nous nous trouvons devant de nouvelles constructions.

ET LES GENS DU COMMUN?

En parlant des « gens du commun », nous n'avons encore aucun indice vérifiable sur l'emplacement occupé par ceux-ci. Or, Roberval nous



■ Vestiges des fondations de l'édifice. (Commission de la capitale nationale du Québec).

dit qu'il y a des « gens du commun » dans les forts d'en haut et en bas.

Alors même que nous croyons avoir ciblé un large secteur occupé par des gens de la classe aisée, les questions qui restent sont reliées à l'installation des gens du commun, ainsi qu'à la localisation des autres installations mentionnées par Roberval (moulins, four, etc.) et de celles qui ne sont pas mentionnées, mais qui devraient se trouver sur ce type de site (poudrière, forge, étables, greniers et autres dépendances). Certaines d'entre elles pourraient appartenir au fort d'en bas.

Si nous n'avons aucun indice des éléments attendus sur la portion du site où nous travaillons en ce moment, c'est que nous devons agrandir notre exploration pour retrouver les parties manquantes de l'établissement.

UN ÉLÉMENT DÉFENSIF

Un autre élément structural, de nature bien différente des bâtiments évoqués précédemment, mérite aussi notre attention. Il s'agit d'un amas de pierres de nature schisteuses et de dimensions décimétriques (moins de 0,20 m) formant un massif d'environ 1,0 m d'épaisseur par 3,0 m de longueur le long d'un talus qui surplombe la rivière du Cap Rouge et qui, depuis le début de la recherche, était interprété comme un aménagement du XIX^e siècle. De part et d'autre du massif, deux pièces de bois dont une dotée de deux entailles viennent l'encadrer.

Présentement, la position du massif en bordure de la falaise et au haut du talus nous amène à envisager la présence à cet endroit d'une plateforme à canon qui aurait eu comme fonction de défendre l'entrée de la rivière du Cap Rouge. Cet élément viendrait confirmer la fonction défensive du fort d'en haut, et s'ajouterait à la découverte à proximité d'une munition sous la forme d'un petit boulet qui aurait pu être tiré par une pièce de canon, pierrier ou une coulevrine. Aussi, la position linéaire de l'élément défensif en bordure de la falaise pourrait nous amener à concevoir l'emplacement d'une courtine et éventuellement

l'organisation interne du fort et sa forme.

Toutefois, certaines vérifications d'ordre stratigraphique sont requises avant de conclure que l'élément structural est bien du XVI^e siècle.

Qu'il s'agisse d'éléments d'architecture liés à la vie quotidienne sur le site ou à la défense du fort, bien des questions restent en suspens à l'heure actuelle et de nombreuses autres ne manqueront pas de se poser dans les mois à venir. Une autre saison complète de fouilles nous attend l'an prochain.

LE CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE OUVERT AU PUBLIC EN 2008

Le chantier archéologique Cartier-Roberval n'est pas accessible au public. Cependant, à l'occasion du quatrième centenaire de la ville de Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec ouvrira aux visiteurs ce site, témoin du prélude à la grande aventure française en Amérique. La nature de cet accès sera précisée au cours de l'hiver à venir à la lumière des résultats de la présente campagne de fouilles et en fonction des travaux archéologiques à réaliser l'an prochain. D'ici là, il est possible de suivre l'évolution du chantier archéologique Cartier-Roberval dans le site Web de la Commission de la capitale nationale du Québec, au www.capitale.gouv.qc.ca. ♦

■ Richard Fiset est archéologue à la Commission de la capitale nationale du Québec.

■ Gilles Samson est archéologue à la Commission de la capitale nationale du Québec et au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

■ Nicolas Giroux est historien et chargé de projet à la Commission de la capitale nationale du Québec.